



Saison 2024/2025 Procès-Verbal N°17

Comité de Direction

Réunion du Lundi 30 juin 2025

(Par Messagerie)

Présidence : Pascal PERRET.

Présents : Romaric ANDRÉ, Claude BARRÉ, Vincent CALLICO, Geneviève CHARRIER, Yann CHAUVEL, Christophe CHESNAIS, Michel ÉLOY, Philippe FERRÉ, Yohann FOUASSIER, Anne-Sophie FOUCHER, Dominique GARANGER, Sébastien GEUSSELIN, Marie-Claude HOUDAYER, Alexis MARTEL, Pascal PINÇON, Jean-Noël PICOT et Anthony RAYMONDE.

ORDRE DU JOUR

Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe CHESNAIS.

- Adoptions des classements des Championnats de District.
- Grille tarifaire.
- Calendrier Général.
- Rappel Dispositions Particulières du District.
- Schéma des Coupes, Challenges et Critérium pour la saison 2025-2026.

1 - DISTRICT

1.1 – Classements :

- Sur proposition de la Commission d'Organisation des Compétitions, le Comité de Direction prend connaissance des différents classements des Championnats de District. Sous réserve de procédure en cours, celui entérine les classements. **(Voir Annexe 1)**

En raison des Dispositions Particulières votées par les précédents Comités de Direction (voir ci-dessous 1.4), la publication du classement du Groupe B du Championnat de D4 est erronée. Les clubs concernés ont été informés par mail via leur adresse officielle.

1.2 – Grille tarifaire :

- Le Comité de Direction autorise la publication de la grille tarifaire 2025-2026. **(Voir Annexe 2)**

1.3 – Calendrier Général :

- Le Comité de Direction valide le calendrier général pour la saison 2025-2026. (Voir pièce jointe)

1.4 – Dispositions Particulières :

- Le Comité de Direction rappelle que les Règlements des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Masculins établis par la Ligue des Pays de la Loire [Lire ici !](#) s'appliquent aux championnats du District de la Mayenne.

À l'exception des dispositions particulières suivantes votées par le Comité de Direction.

Ententes

Procès-verbal n°1 du Bureau du Comité de Direction du 25 Juillet 2022

ENTENTES JEUNES

- Pour les catégories jeunes, une entente ne peut être composée au maximum que de 5 clubs.

ENTENTES SENIORS

- Les clubs peuvent s'engager en entente seniors en D3 et/ou D4. Une seule entente en seniors est autorisée par club.
- Une entente en seniors et vétérans ne peut être composée que de 2 clubs maximum.
- Deux clubs en proximité sur 2 départements limitrophes peuvent constituer une entente.
- Une équipe en entente en D4 peut accéder à la D3. Au contraire, une entente en D3 n'a pas la possibilité d'accéder à la D2.
- En fin de saison, si l'entente n'est pas renouvelée pour la saison suivante, les droits sportifs acquis par l'équipe en entente sont attribués exclusivement au club support, et en aucun cas à l'autre (l'un des autres) club(s) constituant(s).

Joueurs remplaçant -Arbitre Assistant

Procès-verbal n°6 du Bureau du Comité de Direction du 29 Novembre 2022

- Pour les rencontres de Championnats D3 et D4, et uniquement que ceux ceux-ci, un joueur remplaçant peut officier en tant qu'arbitre assistant. Lire les modalités d'application en suivant le lien. [Lire ici !](#)

Vétérans

Procès-verbal n°3 Comité de Direction du 27 Août 2024

- Un joueur de 30 ans (né avant 1996 pour la saison 2025-2026) a la possibilité de jouer en Vétéran s'il ne possède que la licence « Loisir » et uniquement que cette licence « Loisir ». Un joueur qui possède une autre licence « libre » ne peut pas prétendre à cette dérogation.

1.3 – Schéma des Coupes – Challenges - Critériums :

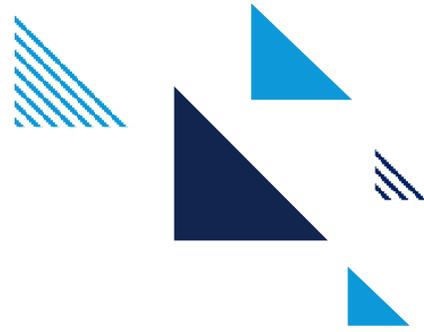
- Le Comité de Direction valide la proposition des modifications apportées au schéma des Coupes, Challenges et Critériums pour la saison 2025-2026. (Voir Annexe 3)

Le Président du District
Pascal PERRET



Le Secrétaire Général
Christophe CHESNAIS





Saison 2024/2025
Procès-Verbal N°17

Comité de Direction
Réunion du Lundi 30 Juin 2025

Annexe 1



CLASSEMENT

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 1 Groupe A

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 VAIGES AS 1	22	40	1,82
2 ST DENIS D'ANJOU US 1	22	39	1,77
3 CHATEAU GONTIER ANC. 3	22	38	1,73
4 ÉVRON CA 2	22	37	1,68
5 ST GEORGES BUTTAVENT V. 1	22	34	1,55
6 CHANTRIGNÉ US 1	22	29	1,32
7 CHANGÉ US 3	22	28	1,27
8 FC AISNE 1 *	22	27	1,23
9 FORCÉ US 1 *	22	27	1,23
10 LAVAL BOURNY AS 2 (1)	22	24	1,09
11 ST BERTHEVIN US 2	22	23	0,96
12 LANDIVY PONTMAIN FC 1	22	11	0,50

*Départage suivant l'article 11.a des règlements des compétitions LFPL

Accessions au niveau supérieur

Rétrogradations au niveau inférieur

(1) Rétrogradation au niveau inférieur Sous réserve d'éléments nouveaux, des éventuels recours et procédures en cours"



CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 1
Groupe B

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 PARNÉ/ROC AS 1	22	47	2,14
2 ST PIERRE LA COUR/PORT BRILLET US	22	41	1,86
3 MÉRAL/COSSÉ US 2	22	39	1,77
4 ANDOILLÉ AS 1 *	22	34	1,55
5 MESLAY DU MAINE AS 1 *	22	34	1,55
6 LOUVERNÉ SPORTS 2	22	32	1,45
7 ARON US 1	22	30	1,36
8 AZÉ ES 1 *	22	26	1,18
9 MAYENNE STADE FC 3 *	22	26	1,18
10 ANJOU SC 1	22	21	0,95
11 L'HUISSERIE ASL. 1	22	18	0,82
12 ERNÉE 2	22	15	0,68

*Départage suivant l'article 11.a des règlements des compétitions LFPL

Accessions au niveau supérieur

Rétrogradations au niveau inférieur



CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 2
Groupe A

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 AMBRIERES CIGNÉ FC 2	22	53	2,41
2 ST FRAIMBAULT AJS 1	22	46	2,09
3 VOUTRÉ CA 1	22	42	1,91
4 OISSEAU AS 1	22	35	1,59
5 PAYS DE JUHEL US 2	22	33	1,50
6 BAZOGE MONTPINCON US 1	22	32	1,45
7 COMMER EB 1	22	31	1,41
8 LASSAY-LE HORPS FC 2 *	22	27	1,23
9 MARCILLÉ CHAPELLE ES 1 *	22	27	1,23
10 MOULAY SPORTS 1	22	25	1,14
11 MARTIGNÉ S/MAYENNE AS 2	22	13	0,59
12 ÉVRON CA 3	22	7	0,32

*Départage suivant l'article 11.a des règlements des compétitions LFPL

Accession au niveau supérieur

Rétrogradations au niveau inférieur

CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 2
Groupe B



Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 CHATEAU GONTIER FC 2	22	54	2,45
2 VILLIERS US 1	22	52	2,36
3 BALLÉE AS 1	22	42	1,91
4 BONCHAMP ES 3 *	22	39	1,77
5 CHEMAZÉ AS 1 *	22	39	1,77
6 ARGENTRÉ US 1 *	22	30	1,36
7 NUILLÉ SPORTS 1 *	22	30	1,36
8 CHATEAU GONTIER ANC 4	22	27	1,23
9 ENTRAMMES US 2	22	25	1,14
10 SOULGÉ/OUETTE FC 2	22	24	1,09
11 LAVAL FA 1	22	10	0,45
12 ST DENIS D'ANJOU US 2	22	7	0,32

*Départage suivant l'article 11.a des règlements des compétitions LFPL

Accession au niveau supérieur

Rétrogradations au niveau inférieur

CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 2
Groupe C



Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 FC DU CRAONNAIS 2	22	58	2,59
2 QUELAINES ES 1	22	57	2,36
3 H. ST OUEN DES TOITS 2	22	41	1,86
4 RUILLE/LOIRON FC 1	22	34	1,55
5 AHUILLÉ A. 1 *	22	31	1,41
6 LAVAL AS PTT 2 *	22	31	1,41
7 BALLOTS US 1	22	30	1,36
8 SOM FC 1	22	29	1,32
9 CHANGÉ US 4	22	22	1,00
10 ASTILLÉ-COSMES FC 1	22	21	0,95
11 HUISSERIE ASL 2	22	12	0,55
12 CONGRIER AS 1	22	10	0,45

* Départage suivant l'article 11.a des règlements des compétitions LFPL

Accession au niveau supérieur

Rétrogradations au niveau inférieur

CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 2
Groupe D



Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

		Joués	Points	Quotient
1	ST JEAN/MAYENNE US 1	22	64	2,91
2	GORRON FC 1	22	33	1,50
3	JUVIGNÉ USB 1	22	32	1,45
4	ANDOUILLÉ AS 2	22	30	1,36
5	LE BOURGNEUF AS 2	22	29	1,32
6	ST PIERRE DES LANDES CS 1 *	22	27	1,23
7	CONTEST/ST BAUELLE AS 2 *	22	27	1,23
8	LE GENEST US 1	22	25	1,14
9	LARCHAMP LMFC 1	22	23	1,05
10	PLACÉ FC 1 (1)	22	21	0,95
11	LAVAL US 2	22	19	0,86
12	ST BERTHEVIN US 3			

*Départage suivant l'article 11.a des règlements des compétitions LFPL

Accession au niveau supérieur

Rétrogradations au niveau inférieur

(1) *Rétrogradation au niveau inférieur* Sous réserve d'éléments nouveaux, des éventuels recours et procédures en cours"



CLASSEMENT

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 Groupe A

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 ARON US 2	18	46	2,56
2 VAUDAIGU FC 1	18	43	2,39
3 ST GERMAIN LA VALLÉE D'ORTHE 1	18	33	1,83
4 GRAZAY AS 1	18	27	1,50
5 CHANTRIGNÉ US 2	18	26	1,44
6 AISNE FC 3 *	18	25	1,39
7 ST PIERRE DES NIDS AS 1 *	18	25	1,39
8 PRÉ EN PAIL US 1	18	13	0,72
9 PAYS DE JUHEL US 3	18	9	0,50
10 ST CYR EN PAIL O. 1	18	4	0,22

* Départage suivant l'article 11.a des règlements des compétitions LFPL

Accession au niveau supérieur

Rétrogradation au niveau inférieur



CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3
Groupe B

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 MESLAY DU MAINE AS 2	18	50	2,78
2 STE GEMMES SPORTS 1	18	35	1,94
3 BALLÉE AS 2	18	32	1,78
4 VOUTRÉ CA 2	18	25	1,39
5 LAVAL AS PTT 3	18	24	1,33
6 VAIGES AS 2	18	19	1,06
7 CHATRES LA FORET AS 1	18	18	1,00
8 MAISONCELLES ES 1	18	17	0,94
9 LA BAZOUGE CHEMERE 1	18	16	0,89
10 NEAU AS 1	18	13	0,72

Accession au niveau supérieur

Rétrogradation au niveau inférieur



CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3
Groupe C

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

		Joués	Points	Quotient
1	CHATEAU GONTIER FC 3	18	41	2,28
2	LAVAL ASSUM 1	18	39	2,17
3	FROMENTIERES US 1	18	38	2,11
4	GREZ EN BOUERE AS 1	18	36	2,00
5	AZÉ ES 2	18	29	1,61
6	CHEMAZÉ AS 2	18	24	1,33
7	MÉNIL FC 1	18	18	1,00
8	VILLIERS US 2	18	11	0,61
9	ARGENTON NOTRE DAME AS 1	18	10	0,56
10	ANJOU SC 2	18	9	0,50

Accession au niveau supérieur

Rétrogradation au niveau inférieur



CLASSEMENT

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 Groupe D

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 LAIGNÉ LOIGNÉ A. 2	18	52	2,89
2 CHAPELLE CRAONNAISE AS 1	18	39	2,17
3 LA ROUAUDIERE AS 1	18	31	1,72
4 SIMPLÉ-MARIGNÉ US 1	18	28	1,56
5 FC DU CRAONNAIS 3	18	24	1,33
6 ATHÉE US 1 *	18	22	1,22
7 LAVAL BOURNY AS 3 *	18	22	1,22
8 BOUCHAMPS AS 1	18	20	1,11
9 RENAZÉ/ST SATURNIN 1	18	17	0,94
10 SOM FC 2	18	2	0,11

*Départage suivant l'article 11.a des règlements des compétitions LFPL

Accession au niveau supérieur

Rétrogradation au niveau inférieur



CLASSEMENT

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 Groupe E

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 LAVAL OUTREMER 1	18	48	2,67
2 MÉRAL/COSSÉ US 3	18	42	2,33
3 QUELAINES ES 2	18	35	1,94
4 MONTJEAN FC 1	18	33	1,83
5 CUILLÉ-ST POIX A. 1	18	22	1,22
6 ST OUEN DES TOITS H. 3	18	20	1,11
7 NUILLÉ SPORTS 2	18	19	1,06
8 AHUILLÉ A. 2	18	15	0,83
9 COURBEVEILE CS 1 *	18	7	0,39
10 LAVAL US 3	18	6	0,33

Accession au niveau supérieur

Rétrogradation au niveau inférieur

*Maintien suite fusion absorption Brécé / Gorron



CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3
Groupe F

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 LOUVERNÉ SPORTS 3	18	48	2,67
2 LAVAL MAGHREB JS 2	18	45	2,50
3 ST PIERRE PORT BRILLET US 2	18	28	1,56
4 FORCÉ US 2	18	27	1,50
5 LA BACONNIERE AS 2	18	24	1,33
6 ARGENTRÉ US 2	18	23	1,28
7 PARNÉ/ROC AS 2	18	22	1,22
8 ST GERMAIN LE FX FC 1	18	21	1,17
9 LE GENEST US 2	18	15	0,83
10 ST BERTHEVIN US 4	18	4	0,22

Accession au niveau supérieur

Rétrogradation au niveau inférieur



CLASSEMENT

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 Groupe G

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 LA DORÉE AS 1	16	42	2,63
2 MONTENAY ASO 2	16	37	2,31
3 DÉSSERTINES US 1	16	34	2,13
4 FOUGEROLLES US 1	16	24	1,50
5 CHAILLAND FC 1	16	22	1,38
6 LANDIVY-PONTMAIN FC 2	16	18	1,13
7 JUVIGNÉ LES BLEUETS 2	16	17	1,06
8 ST PIERRE DES LANDES CS 2	16	10	0,63
9 VAUTORTE AS 1	16	0	
10 ERNÉE 3	FG		

Accession au niveau supérieur

Rétrogradation au niveau inférieur



CLASSEMENT

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 Groupe H

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 MONTSURS USCP 2	18	49	2,72
2 BIGOTTIERE ALEXAIN US 1	18	47	2,61
3 AMBRIERES CIGNÉ FC 3	18	36	2,00
4 ST GEORGES BUTTAVENT V. 2	18	32	1,79
5 CONTEST-ST BAUELLE AS 3	18	27	1,50
6 PARIGNÉ/BRAYE US 1	18	17	0,94
7 ANDOUILLE AMS 3	18	15	0,83
8 GORRON FC 2	18	14	0,78
9 BRÉCÉ SPORTS 1	18	12	0,67
10 PARIGNÉ/BRAYE US 2	18	-1	

Accession au niveau supérieur

Rétrogradation au niveau inférieur



CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 4
Elite - Groupe A

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

		Joués	Points	Quotient
1	LA CHARNIE FC 1	10	23	2,30
2	ARON US 3	10	22	2,20
3	GRAZAY AS 2	10	14	1,40
4	COMMER EB 2	10	10	1,00
5	FC AISNE 3	10	9	0,90
6	BAZOGÉ MONTPIÑCON US 2	10	4	0,40

Accessions au niveau supérieur

Elite - Groupe B
Version rectifiée

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

		Joués	Points	Quotient
1	Ent. MONTSURS 3	10	23	2,30
2	Ent. ST FORT 4	10	17	1,70
3	BAZOUGERS FC 1 **	10	12	1,20
4	SOULGÉ/LOUVIGNÉ FC 3 **	10	12	1,20
5	ST BRICE AS 1 **	10	9	0,90
6	ENTRAMMES US 3 **	10	9	0,90

** Départage suivant l'article 11.b des règlements des compétitions LFPL

Accessions au niveau supérieur



CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 4
Elite - Groupe C

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 BONCHAMP ES 4	10	23	2,30
2 LOUVERNÉ SPORTS 4	10	22	2,20
3 CHATEAU GONTIER FC 4	10	13	1,30
4 BALLOTS US 2 **	10	8	0,80
5 QUELAINES ES 3 **	10	8	0,80
6 LAVAL FA 2	10	6	0,60

** Départage suivant l'article 11.b des règlements des compétitions LFPL

Accessions au niveau supérieur

Elite - Groupe D

Sous réserve d'éléments nouveaux des éventuels recours et procédures en cours

	Joués	Points	Quotient
1 LE PAS SPORTS 1	10	22	2,20
2 ST DENIS DE GASTINES JG 1	10	20	2,20
3 LASSAY – LE HORPS FC 3	10	15	1,50
4 ARON US 4	10	11	1,10
5 LA DORÉE AS 2	10	8	0,80
6 DÉSSERTINES US 2	10	6	0,60

Accessions au niveau supérieur



Saison 2024/2025
Procès-Verbal N°17

Comité de Direction
Réunion du Lundi 30 Juin 2025

Annexe 2

TARIFICATION DISTRICT 53

2025-2026

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS "Compétitions"

SENIORS Masculin

1ère Division District	80,00 €
2ème Division District	70,00 €
3ème Division District	60,00 €
4ème Division District	50,00 €
Foot à 7	30,00 €

SENIORS Féminine

District à 11	60,00 €
District à 8	30,00 €

FUTSAL

1ère Division District	50,00 €
2ème Division District	40,00 €
3ème Division District	30,00 €

JEUNES Masculin

Départemental U13 à U18 (Inclu l'engagement à la Coupe et Futsal)	60,00 €
---	---------

JEUNES Féminine

Départemental U14 à U19 (Inclu l'engagement à la Coupe et Futsal)	60,00 €
Départemental U12-U13 (Inclu l'engagement à la Coupe et Futsal)	30,00 €

ENGAGEMENTS " FOOTBALL LOISIRS - Foot des copains" - Mixité possible

VÉTÉRANS

Engagement à la Coupe de District inclus	70,00 €
--	---------

LOISIRS ET ENTREPRISES

Phase de rentrée (Septembre - Octobre)	25,00 €
Phase hivernale (Novembre à Décembre et Février au 15 avril) - "SportInPark"	60,00 €
Phase de printemps (15 avril au 15 juin)	35,00 €
Loisirs et Entreprises (Saison complète)	100,00 €

FOOT EN MARCHANT

Rassemblements organisés par le District 53 (10 dates dont 5 au "SportInPark")	30,00 €
--	---------

BEACH SOCCER - FIT FOOT - FUTNET - FOOT GOLF

Gratuité aux manifestations "Loisirs - Nouvelles pratiques" avec la licence loisirs	<i>Modalités à l'inscription</i>
---	----------------------------------

ENGAGEMENTS COUPES SENIORS

Coupe du District de la MAYENNE - Bernard POIRRIER - Intersport

Engagement	48,00 €
Redevance match (par équipe)	24,00 €

Challenge du District - Bernard POIRRIER

Redevance match (par équipe)	12,00 €
------------------------------	---------

Coupe du District des Réserves

Engagement	24,00 €
Redevance match (par équipe)	12,00 €

Critérium du District D1/D2 - Critérium du District D3/D4

Redevance match (par équipe)	6,00 €
------------------------------	--------

Coupe du District de la MAYENNE - Pascale LIVENAIS BLIN

Engagement - (Gratuité de la redevance par match par équipe)	48,00 €
--	---------

Coupe du District à 8 - Geneviève CHARRIER

Engagement - (Gratuité de la redevance par match par équipe)	24,00 €
--	---------

Coupe du District de la MAYENNE - André VANDERLEI

Engagement - (Gratuité de la redevance par match par équipe)	48,00 €
--	---------

Coupe du District des Réserves - FUTSAL

Engagement - (Gratuité de la redevance par match par équipe)	24,00 €
--	---------

Critérium FUTSAL

Engagement - (Gratuité de la redevance par match par équipe)	12,00 €
--	---------

TARIFICATION DISTRICT 53	2025-2026
REDEVANCE ANNUELLE - FONCTIONNEMENT DU DISTRICT	
Cotisation annuelle - Club de + de 601 licencié(e)s	120,00 €
Cotisation annuelle - Club de 501 à 600 licencié(e)s	110,00 €
Cotisation annuelle - Club de 401 à 500 licencié(e)s	100,00 €
Cotisation annuelle - Club de 301 à 400 licencié(e)s	90,00 €
Cotisation annuelle - Club de 201 à 300 licencié(e)s	80,00 €
Cotisation annuelle - Club de 151 à 200 licencié(e)s	70,00 €
Cotisation annuelle - Club de 101 à 150 licencié(e)s	60,00 €
Cotisation annuelle - Club de 76 à 100 licencié(e)s	50,00 €
Cotisation annuelle - Club de 51 à 75 licencié(e)s	40,00 €
Cotisation annuelle - Club de 26 à 50 licencié(e)s	30,00 €
Cotisation annuelle - Club de moins 26 licenciés	20,00 €
Frais de Fonctionnement (par licencié)	0,70 €
REDEVANCE ANNUELLE - SPORTIVE	
D1	180,00 €
D2	90,00 €
D3	45,00 €
D4	30,00 €
Futsal	45,00 €
Vétéran - Féminine	30,00 €
Foot à 7 - Jeune	Gratuit
REDEVANCE ANNUELLE - FORMATIONS	
Participation solidaire à la formation Arbitre (par club)	15,00 €
Participation solidaire à la formation Éducateur (par club)	30,00 €
Formation du Football d'Animation (U6 à U11)	
Frais de fonctionnement Secteurs du football d'animation (par licencié)	1,60 €
Formation du Très Jeune Joueur (U12 à U15)	
Frais de fonctionnement aux détections (par licencié)	1,10 €
Formation du Jeune Joueur (U16 à U19)	
Frais de fonctionnement pour le suivi du joueur (par licencié)	0,60 €
Formation de l'arbitre	
Frais d'organisation aux stages par arbitre (Si pas d'arbitre Article 41 Statut Arbitrage)	15,00 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Licence - Membre individuel du District 53	12,00 €
Licence - Membre individuel du District 53 - Adhésion au District sans club	25,40 €
Absence Assemblée Générale du District	Droit engagement
Service Civique - Participation mensuelle des clubs	55,00 €
Service Civique - Absence formation par formation manquante	150,00 €
DÉPLACEMENTS AU DISTRICT 53	
Convocation pour une Commission du District - Indemnité Kilométrique (Pour les officiels)	0,40 €
Remboursement pour les bénévoles - Indemnité Kilométrique (Mission validée uniquement)	0,40 €
DÉLEGUÉ - OBSERVATEUR - ARBITRE	
Indemnité Kilométrique	0,446 €
ARBITRAGE DISTRICT 53	
Championnats Coupes - Challenges - Critériums	
Indemnité de match - Compétitions Seniors Arbitre du centre	36,00 €
Indemnité de match - Compétitions Seniors Arbitre assistant	30,00 €
Indemnité de match - Compétitions Jeunes Arbitre du centre	30,00 €
Indemnité de match - Compétitions Jeunes Arbitre assistant	24,00 €
Indemnité de match - Compétitions U13	18,00 €
Indemnité de match - Compétitions Futsal	30,00 €
Indemnité de match - Observateurs & Accompagnateurs	15,00 €

TARIFICATION DISTRICT 53

2025-2026

AMENDES FORFAIT - COMPÉTITIONS

SENIORS Masculin - 1ère Division District	(Forfait général + de 3 forfaits)	80,00 €
SENIORS Masculin - 2ème Division District	(Forfait général + de 3 forfaits)	35,00 €
SENIORS Masculin - 3ème Division District	(Forfait général + de 4 forfaits)	20,00 €
SENIORS Masculin - 4ème Division District	(Forfait général + de 5 forfaits)	10,00 €
SENIORS Masculin - Foot à 7	Pas de forfait général	Gratuit
SENIORS Féminine - District à 11	(Forfait général + de 3 forfaits)	15,00 €
SENIORS Féminine - District à 8	Pas de forfait général	5,00 €
FUTSAL - 1ère Division District	(Forfait général + de 3 forfaits)	25,00 €
FUTSAL - 2ème Division District	(Forfait général + de 3 forfaits)	20,00 €
FUTSAL - 3ème Division District	(Forfait général + de 4 forfaits)	10,00 €
JEUNES Masculin - Départemental U13 à U18 (Forfait général + de 3 forfaits,sauf dernier niveau + de 5 forfaits)		20,00 €
JEUNES Féminine - Départemental U15 à U18	(Forfait général + de 5 forfaits simples)	10,00 €
JEUNES Féminine - Départemental U13	Pas de forfait général	5,00 €
Coupe de District - Challenge de District - Critérium	Dès le 1er Tour	Montant de l'engagement

AMENDES FORFAIT - SANS COMPÉTITIONS MIXTE - FOOT LOISIRS "Foot des copains"

Vétérans	(Forfait général + de 5 forfaits simples)	10,00 €
Loisirs et Entreprises - Foot en marchant - Beach Soccer - Fit Foot - Futnet - Foot Golf		Gratuit
Évènements ponctuels organisés par le District 53		Modalités à l'inscription

AMENDES ADMINISTRATIVES - COMPÉTITIONS

Retard de transmission de la FMI	(Avant 0h00 le jour du match)	5,00 €
Absence de transmission de la FMI	(48h après le match)	10,00 €
Non utilisation de la FMI	(par match)	15,00 €
Absence de FMI et absence de feuille de match papier	(J+5)	Forfait (2 équipes)
Licence manquante sur feuille de match		10,00 €
Modification du calendrier hors délai	(J-5 après 17h00)	15,00 €
Non respect de la procédure d'intempéries	(par match)	10,00 €

PROCÉDURES ET PÉNALITÉS

Réserves ou Observations confirmées	Article 186	40,00 €
Réclamation d'après match	Article 187	50,00 €
Évocation	Article 187	100,00 €
Ouverture d'une procédure d'instruction pour faits disciplinaires ou sportifs		150,00 €
Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire	Article 190	260,00 €
Absence de rapport	Article 207	25,00 €
Absence non excusée	Article 207	15,00 €
Dirigeant suspendu inscrit sur feuille de match	(Pas de perte de match)	25,00 €
Joueur suspendu inscrit sur feuille de match	(Dirigeant / arbitre = Pas perte de match)	35,00 €
Joueur suspendu inscrit sur feuille de match	(Joueur = Perte de match)	45,00 €
Infraction composition des équipes		40,00 €
Participation en équipe inférieure		50,00 €
Non respect des catégories d'âge		50,00 €
Non respect des règles de participation aux compétitions Art 73.2		85,00 €
Fraude sur qualification d'un joueur		100,00 €
Fraude sur identité d'un joueur		200,00 €



Saison 2024/2025
Procès-Verbal N°17

Comité de Direction
Réunion du Lundi 30 Juin 2025

Annexe 3



Comité de Direction

Saison 2025 - 2026

Schéma d'organisation des Coupes – Challenges - Critériums

Coupe du District de la Mayenne Bernard POIRRIER - Intersport

Sont automatiquement engagées en Coupe Bernard POIRRIER toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3 et D4.

La compétition se dispute par élimination directe.

Challenge du District Bernard POIRRIER

Participent automatiquement à ce Challenge, toutes les équipes 1 évoluant dans les Championnats de D2 - D3 et D4 qui ont été éliminées de la Coupe Bernard POIRRIER – Intersport jusqu'à une date déterminée par la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions et/ou au plus tard en 8ème de finale.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Réserves

Sont automatiquement engagées en Coupe du District des Réserves toutes les équipes 2 – 3 – 4 et plus des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3 et D4.

La compétition se dispute par élimination directe.

Critérium du District D1 et D2

Participent automatiquement à ce Challenge, toutes les équipes 2 – 3 – 4 et plus évoluant dans les Championnats de D1 et D2 qui ont été éliminées de la Coupe de District des Réserves. Sans date fixée par la Commission d'Organisation des Compétitions, pas de réversion dans ce Critérium après le tour 4 de la Coupe des Réserves.

La compétition se dispute par élimination directe.

Critérium du District D3 et D4

Participent automatiquement à ce Challenge, toutes les équipes 2 – 3 – 4 et plus évoluant dans les Championnats de D3 et D4 qui ont été éliminées de la Coupe de District des Réserves. Sans date fixée par la Commission d'Organisation des Compétitions, pas de réversion dans ce Critérium après le tour 4 de la Coupe des Réserves.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Vétérans

Sont automatiquement engagées toutes les équipes qui participent au Championnat Départemental Vétérans.

La compétition se déroule par élimination directe. *En fonction du nombre d'équipe engagées, les modalités du 1^{er} tour pourront être différentes. Elles feront alors part d'une communication spécifique par la messagerie club et site internet.

Challenge du District des Vétérans

Sont automatiquement engagées toutes les équipes qui participent au Championnat Départemental Vétérans et qui ont été éliminées de la Coupe du District des Vétérans dont l'équipe A senior du club joue en District, jusqu'à une date déterminée par la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions. Sans date fixée par la Commission d'Organisation des Compétitions, pas de réversion dans ce Critérium après le tour 4 de la Coupe des Vétérans.

Coupe du District de la Mayenne Futsal – André VANDERLEI

Sont automatiquement engagées en Coupe du District de la Mayenne - Futsal toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Réserves - Futsal

Sont automatiquement engagées en Coupe du District des Réserves Futsal toutes les équipes 2, 3 ou plus de tous les clubs.

La compétition se dispute par élimination directe.

Critérium du District - Futsal

Peuvent s'engager dans le Critérium du District Futsal toutes les équipes 1 qui évoluent dans le Championnat de D3 et qui ne sont pas engagées en Coupe Nationale.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District de la Mayenne Féminine – Pascale LIVENAI-BLIN

Sont automatiquement engagées en Coupe du District Féminine toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats Départementaux.

Pour les clubs régionaux du District, l'équipe qui évolue au plus haut niveau départemental est automatiquement engagée dans cette épreuve. Un club en entente peut participer à cette compétition. Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District de la Mayenne Féminine à 8 – Geneviève CHARRIER

Sont automatiquement engagées en Coupe du District Féminine toutes les équipes qui participent aux Championnats Départementaux à 8.

La compétition se dispute par élimination directe.

*En fonction du nombre d'équipe engagées, les modalités du 1er tour pourront être différentes. Elles feront alors part d'une communication spécifique par la messagerie club et site internet